

Marché de l'Avent

Demande d'emplacement

Dimanche 29 novembre 2026 de 10h à 19h
Saint-Denis d'Oléron - Place du marché

Identité :

☐ Professionnel - Nom de l'enseigne:.....

☐ Association - Nom de l'association :

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Site internet ou page Facebook :

Activité : ☐ alimentaire ☐ artisanale ☐ artistique ☐ autre :

Type de produits vendus :

Mesures de l'emplacement demandé (mètre linéaire / profondeur) :

Type d'installation : ☐ emplacement nu ☐ parasol ☐ barnum ☐ camion

Demande de prêt de tivolis : ☐ Uniquement si votre structure ne dispose d'aucun matériel

Le nombre de tivolis étant très limité, les demandes seront examinées et traitées par ordre d'arrivée.

Besoin en électricité : ☐ NON ☐ OUI Puissance et/ou usage :

Informations complémentaires :

.....
.....
.....

A....., Le

Signature

Marché de l'Avent

PROCÉDURE DE RÉSERVATION DES EMPLACEMENTS

Dimanche 29 novembre 2026 de 10h à 19h
Saint-Denis d'Oléron - Place du marché

Formulaire de demande d'emplacement
à nous retourner avant le **03/11/2026**

Par mail à **culture-animation@st-denis-oleron.fr**
ou par courrier à **Mairie, 27 rue de la libération, 17650 Saint-Denis-d'Oléron**

TARIFICATION 2026 :

Le Mètre linéaire : 2,80€

Forfait électricité : 2,50€

REGLEMENT:

Païement de l'emplacement à la validation du dossier, par chèque à l'ordre de "Régie animations culturelles Saint-Denis".

DOCUMENTS A JOINDRE A L'INSCRIPTION:

- Formulaire de demande d'emplacement
- Copie de la Carte d'Identité recto/verso
- Extrait KBIS ou INSEE
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile ou professionnelle
- Licence à emporter (si vente d'alcool)
- Photos des produits

ADMISSIONS:

Les demandes d'emplacement seront examinées par l'Organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places disponibles et en fonction des produits présentés, sans être tenu de motiver cette décision.

Le nombre de tivolis étant très limité, les demandes de prêt de matériel seront examinées et traitées par ordre d'arrivée.

Les réponses seront envoyées par courriel après étude du dossier.

La municipalité décline toute responsabilité quant aux dégradations, vols, casses, pertes et accidents divers qui pourraient se produire.